



©seriet

LE SENS DU

POLITIQUE

« **S**CIENCES PO, QUE J'AI INTÉGRÉ EN DEUXIÈME ANNÉE, APRÈS L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NANTES M'A PERMIS DE JETER UN REGARD SUR LA SPHÈRE PUBLIQUE ET SUR LE MONDE. MES ÉTUDES M'ONT FAIT PRENDRE CONSCIENCE DES ENJEUX DE NOTRE SOCIÉTÉ ET DE TENTER DE **DONNER UN SENS À MON ENGAGEMENT PROFESSIONNEL ET POLITIQUE.** »

UN MOT SUR LA CARRIÈRE POLITIQUE...

Mes valeurs sont celles de la démocratie chrétienne, libérales, sociales et européennes. Mon élection, à 26 ans comme maire de Château-Gontier, le plus attachant des mandats publics, a été le fait fondateur de ma vie politique. Conseiller général de la Mayenne en 1976, sénateur en 1983, secrétaire d'État dans le gouvernement de Jacques Chirac (1986-1988), ministre de l'Économie et des finances dans le gouvernement d'Alain Juppé (1995-1997). Je préside le Conseil général de la Mayenne depuis 1992 et la commission des finances du Sénat depuis 2002, après en avoir été le rapporteur général du budget de 1992 à 1995.

DE L'UTILITÉ DE LA CHAMBRE HAUTE...

Le Sénat est le lieu où le débat politique s'apaise et s'approfondit. Il n'est pas soumis au fait majoritaire et peut faire preuve d'audace dans ses analyses et ses votes. Moins soumis à la tyrannie du court terme il peut plus aisément scruter l'avenir et évaluer les défis de la mondialisation. La commission des finances prépare les discussions législatives relatives aux finances publiques, les budgets, la fiscalité et les prélèvements obligatoires, les régulations financières et, plus globalement les mécanismes de l'économie et de la vie des entreprises. Mais elle exerce une mission tout aussi importante en contrôlant l'action du gouvernement et des administrations et en évaluant les politiques publiques. En conséquence, nous procédons à des contrôles sur pièce et sur place. Dans la plupart des cas, c'est l'organisation et la gouvernance qui sont en cause.

UNE FINANCE TERRITORIALE DISPERSÉE...

Les collectivités territoriales qui engagent 220 milliards d'euros de crédits et dont les investissements représentent les trois quarts des investissements publics, jouent un rôle majeur dans l'offre de services publics et l'aménagement du territoire. À l'évidence, nous entrons dans une crise des finances publiques qu'il va falloir gérer localement avec des moyens financiers plus parcimonieux. Il faut mutualiser les moyens et conduire avec courage et lucidité la réforme des collectivités territoriales. Il est nécessaire de préciser les missions et de clarifier les compétences respectives des régions, des départements, des communes et des communautés de communes qui, avec les services de l'État, constituent un entrelacs administratif à la limite de l'efficacité, assorti de duplications qui ne constituent pas un bon usage des fonds publics.

UNE EUROPE EN MANQUE DE GOUVERNANCE EFFICACE...

L'Europe ne s'est pas encore donné les moyens d'assumer ses prérogatives politiques, ce qui pose le problème de sa gouvernance. Lorsque nous avons décidé de parfaire le marché unique en nous dotant d'une monnaie unique, l'euro, nous avons pris le risque de faire naître la seule monnaie orpheline d'État. En attendant l'avènement d'un gouvernement économique, prélude d'un gouvernement politique, nous avons accepté un règlement de copropriété de cette monnaie, le pacte de stabilité et de croissance. Il avait pour ambition de sceller une confiance mutuelle, basée sur une discipline budgétaire. Le laxisme et la crise l'ont fait voler en éclats. La crise financière que traverse la Grèce constitue, je l'espère, l'électrochoc pour que l'Europe prenne conscience de ses obligations. Le partenariat européen demeure fondé sur la sincérité des comptes publics. Les petites tricheries minent l'édifice. Il est donc nécessaire de revoir les traités qui ne permettent pas d'intervenir directement sur les décisions nationales des États. Si l'Union contribue financièrement aux

actions de redressement de certains pays, elle doit parvenir à imposer les décisions courageuses et inéluctables (réforme des retraites, révision du champ des services publics, maîtrise des dépenses) en contraignant les gouvernements au-delà de la souveraineté de chaque État. Il faut faire un saut qualitatif en se dotant d'un gouvernement économique et financier européen.

UNE CRISE DU MARCHÉ ET DE L'ÉTHIQUE...

La crise, qui a éclaté aux États-Unis, s'est propagée à l'économie réelle et devient aujourd'hui une crise sociale. Crise de confiance, crise immobilière et crise liée à la financiarisation, elle a révélé de graves manquements à l'éthique avec des abus financiers prenant la forme de bonus, de stock-options, de golden hellos, de golden parachutes et de retraites chapeau. La cupidité a disqualifié le marché. La finance, devenue planétaire, active les déséquilibres, amplifie notamment le phénomène de délocalisation d'activités et d'emplois. On a longtemps pensé que le marché s'autorégulerait mais la crise révèle ses limites en faisant surgir un risque systémique. Comble du paradoxe, les tenants du libéralisme s'abandonnent aux profits et font régner la tyrannie du court terme. Lorsque survient le collapsus, c'est l'État que l'on appelle au secours pour établir la confiance. De fait, il me semble évident qu'au-delà des régulations nationales, voire européenne, une gouvernance mondiale s'impose.

UNE FISCALITÉ NOUVELLE...

En matière de finances publiques, la situation est préoccupante car nous n'avons pas encore pris la mesure des réformes à accomplir. Il faut mettre un terme à une convention de langage politiquement correct qui consiste à dire que les entreprises et les ménages payent des impôts alors que nous devons nous demander si un seul impôt payé par les entreprises n'est pas répercuté sur le prix des produits mis sur le marché. Ma conviction est que les impôts sont toujours supportés par les ménages et qu'il est indispensable de réformer notre fiscalité de façon structurelle dans le cadre d'un impôt directement pris en charge par les citoyens sur le revenu, sur la consommation (c'est pourquoi je défends la TVA sociale) ou sur le patrimoine. Cette réforme permettrait de rendre compétitifs le travail et les entreprises. C'est à cette condition que nous pourrions commencer à éviter les délocalisations.

RECENTRAGE OBLIGE...

J'ai toujours milité au sein de la famille centriste dans la filiation du M. R. P qu'il s'agisse du Centre Démocrate, du CDS, de Force Démocrate puis de l'UDF. Malheureusement, depuis l'élection présidentielle de 2002, ma famille politique a éclaté. C'est sans doute la conséquence de la présidentialisation du pouvoir. Je milite pour rassembler les centristes et refonder notre mouvement. Avec une dizaine de mes amis sénateurs et deux députés, nous avons constitué un parti politique « l'Alliance centriste » (31, rue de Tournon, Paris 6^e, www.alliancecentriste.fr). Il est singulier qu'au moment où l'on assiste au retour de l'État et que le monde est en danger, notre famille politique soit absente, inaudible et incompréhensible alors que les sondages révèlent une attente de l'opinion publique pour une offre politique centriste. Lors d'un décevant congrès, le 30 novembre 2007, l'UDF a renoncé pour trois ans à son expression politique au profit du MODEM. J'attends avec impatience l'échéance du 1^{er} décembre prochain. C'est un rendez-vous auquel nous nous préparons.

Patrick Simon